

Les décisions

- ▶ Approbation des comptes-rendus des CA du 3 et du 10 février 2011
- ▶ Désignation d'une personnalité extérieure représentant le monde économique et social
- ▶ Désignation des membres et du Président de la section disciplinaire des enseignants
- ▶ Calendrier de fermeture de l'UVHC 2011-2012
- ▶ Calendrier pédagogique 2011-2012
- ▶ Subventions aux associations
- ▶ Convention avec le SIPES
- ▶ Convention de partenariat avec le réseau ubib.fr
- ▶ Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h10.

M. le Président excuse les conseillers qui n'ont pu se libérer et donne lecture des pouvoirs. Il propose alors de passer au premier point à l'ordre du jour.

- Approbation des comptes-rendus des CA du 3 et du 10 février 2011.

M. le Directeur Général des Services souhaite apporter une précision relative à la délégation de pouvoir du CA au Président pour l'attribution de subventions aux associations. Par souci de clarté, il souhaite que soit intégralement repris le texte de la délibération détaillant d'une part les modalités d'attribution de subventions aux associations étudiantes dans le cadre du FSDIE, et d'autre part, les subventions accordées aux autres associations.

En l'absence d'autres remarques, et sur cette modification, M. le Président propose de passer au vote pour l'approbation de ces deux comptes-rendus.

Vote : adoption à l'unanimité

- Désignation d'une personnalité extérieure représentant le monde économique et social

M. le Président informe les conseillers du souhait de l'UIMM Valenciennois de se faire représenter désormais par M. François Cuminal, Directeur de la Division Corporate Planning et Communication de Toyota Motors Manufacturing France.

M. le Directeur Général des Services confirme que M. Cuminal remplit les conditions nécessaires pour siéger au CA en tant que personnalité extérieure représentant le monde économique et social, à savoir être chef d'entreprise ou cadre dirigeant d'une entreprise.

En l'absence de remarques, M. le Président propose de passer au vote.

Vote : adoption à l'unanimité

- Désignation des membres et du Président de la section disciplinaire des enseignants

M. le Directeur Général des Services rappelle aux conseillers que la section disciplinaire de l'établissement se décompose en deux commissions : l'une compétente à l'égard des usagers, l'autre à l'égard des personnels enseignants. Le CA du 26 juin 2009 avait procédé à l'élection des différents collèges hormis celui des professeurs d'université. M. Ourak ne pouvant siéger, les 6 membres représentant les professeurs d'universités sont élus d'office. Il s'agit de procéder à un tirage au sort pour déterminer un ordre pour constituer les formations siégeant en fonction des cas étudiés.

Le résultat du tirage au sort est le suivant :

1^{er} : M. Défossez

2^{ème} : F. Ali Mehmeti

3^{ème} : P. Millot

4^{ème} : E. Markiewicz

5^{ème} : M. Descargues-Grant

6^{ème} : H. Ezzedine

M. M. Varago, responsable du service des affaires juridiques et contentieuses, explique qu'il s'agit désormais de désigner le Président de la section disciplinaire des enseignants, parmi les professeurs d'université, à l'exception de M. H. Ezzedine, Président de la section disciplinaire des usagers, qui ne peut cumuler les responsabilités.

M. M. Défossez se porte candidat à cette fonction.

M. M. Varago rappelle que le Président de la section disciplinaire est élu par les enseignants-chercheurs, à bulletin secret.

Résultat du vote sur la candidature de M. M. Défossez: 8 pour, 1 nul.

M. le Directeur Général des Services annonce que M. M. Défossez est élu Président de la section disciplinaire des enseignants.

M. le Président propose de passer au point suivant.

- Calendrier de fermeture de l'UVHC 2011-2012

M. le Président procède à la lecture du calendrier de fermeture de l'établissement 2011-2012, approuvé en CTP du 18 février 2011.

M. P. Rutkowski souhaite faire part d'une remarque d'une collègue à propos des fermetures pendant les vacances d'hiver et de printemps : le fait de ne pas alterner d'une année sur l'autre la fermeture de l'université (première ou seconde semaine des vacances scolaires) porte préjudice aux parents divorcés ou de familles recomposées. Il propose de mettre en place un groupe de travail pour le prochain calendrier de fermeture de l'établissement.

M. le Président lui répond favorablement. Il ajoute que cette idée avait été évoquée en CTP également.

M. H. Ezzedine demande combien de collègues sont concernés par de telles situations. Il estime que si c'est juste une collègue, elle peut prendre des congés complémentaires car il y a des contraintes pédagogiques derrière le calendrier de fermeture.

M. le Directeur Général des Services rappelle que chaque agent a un certain nombre de congés mobiles à sa disposition pour régler des situations individuelles.

Mme F. Truffert souhaiterait faire une remarque concernant la date de réouverture en août 2012 : il faudrait que le groupe de travail puisse se réunir rapidement pour que les agents sachent à la rentrée 2011 le nombre de congés mobiles dont ils bénéficieront.

En l'absence d'autres remarques, M. le Président propose de passer au vote.

Vote : adoption à l'unanimité

- Calendrier pédagogique 2011-2012

M. le Président présente le calendrier pédagogique 2011-2012 de l'UVHC. Il précise qu'un groupe de travail ministériel réfléchit sur l'aménagement et la professionnalisation des licences qui pourraient s'effectuer sur plus de 6 semestres, sans redoublement.

Un débat s'instaure sur l'organisation de la licence.

Avant de passer au vote, M. le Président précise que le CEVU a émis un avis favorable sur ce calendrier pédagogique en sa séance du 17 mars 2011.

Vote : adoption à l'unanimité

- Subventions aux associations

M. le Directeur Général des Services rappelle que le Président, sur délégation du CA, peut octroyer des subventions aux associations dans la limite de 2 000€ annuels ; au-delà, les demandes de subventions doivent être examinées par le CA. Il poursuit en expliquant que le Conseil de l'ISTV du 2 décembre 2010 a attribué 5 subventions à l'association SPHIMX ; 3 de ces subventions ont été mises en paiement pour un total de 1 900€. Le vote du CA est requis pour les 2 subventions suivantes : 1 300€ pour la journée Portes Ouvertes et 300€ pour l'accueil des primo-entrants.

En l'absence de remarques, M. le Président propose de passer au vote.

Vote : adoption à l'unanimité

- Convention avec le SIPES

M. J-M Flamme présente la convention relative à l'occupation temporaire du domaine universitaire par le Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur (SIPES).

M. le Président rappelle que le SIPES acquiert des terrains et en transfère la propriété à l'Etat pour permettre l'extension de l'UVHC. Il ajoute que le SIPES a demandé à être hébergé sur le campus et que cette convention règle la mise à disposition à titre gratuit. Il termine en précisant qu'une assurance a été prise pour couvrir les risques relatifs à l'occupation des locaux.

En l'absence de remarques, M. le Président propose de passer au vote.

Vote : adoption à l'unanimité

- ▶ Convention de partenariat avec le réseau ubib.fr

Mme F. Truffert, Directrice du SCD présente la convention de partenariat avec le réseau ubib.fr, service en ligne répondant sur Internet à toutes les questions documentaires en provenance des universités participantes. Elle précise que le financement de 2 150€ sera assuré sur le budget du SCD et qu'une réorganisation interne du service permettra d'assurer les permanences nécessaires.

Mme M. Sforzin s'inquiète du temps que cela va prendre aux personnels et estime qu'un tel service peut nuire aux conseils de lecture prodigués par les enseignants.

Mme M. Descargues-Grant demande s'il y a des limites déontologiques aux réponses apportées en ligne, par exemple, en ce qui concerne les bibliographies à faire par les thésards.

Mme F. Truffert comprend leurs inquiétudes, mais leur répond que l'augmentation des services en ligne est indispensable pour remplir les missions du SCD. Il vaut mieux adhérer à ce type de réseau plutôt que de mettre en place ce service nous-mêmes. Elle ajoute qu'une charte du « répondant » existe et qu'elle évite bien évidemment de faire le travail à la place des thésards.

M. le Président lui demande si une réflexion sur ce type de service se fait un niveau du PRES.

Mme F. Truffert lui répond que les Directeurs des SCD des 6 universités publiques travaillent de concert, ce qui a permis d'inscrire au contrat quadriennal des indicateurs BU du PRES. Cette exemplarité du Nord-Pas de Calais a été soulignée par le DGESIP. Concernant le partenariat avec le réseau ubib.fr, une extension au PRES est envisageable.

M. le Président propose de tenter cette expérimentation, et demande à ce qu'un bilan soit établi dans un an. En l'absence d'autres remarques, il propose de passer au vote.

Vote : adoption à l'unanimité moins 2 abstentions.

- Questions diverses

1. M. J-M. Flamme annonce que la séance du CA prévue le 5 mai est annulée et reportée au 16 juin 2011. Le bureau élargi se réunira le mardi 14 juin 2011. Par ailleurs, un CA restreint se réunira le 1^{er} juin 2011.

2. M. M. Défossez a pris note de l'envoi des documents du CA par voie électronique. Toutefois, il souhaiterait que la convocation continue à être envoyée sous forme papier.
M. J-M. Flamme lui répond favorablement.

3. M. le Président évoque les projets du grand emprunt : concernant les LABEX, 100 projets devraient être retenus au lieu de 45 comme annoncés initialement. Concernant les IDEX, l'audition du projet porté par le PRES Université Lille Nord de France vient d'avoir lieu et a été jugée d'un très bon niveau.

4. Mme M. Descargues-Grant aimerait savoir quelle attitude les membres du groupe de travail « GT-CA » du PRES doivent-il avoir, notamment en termes de transmission d'informations.
M. P. Rutkoswki rejoint l'interrogation de Mme M. Descargues-Grant. Mme M. Sforzin ajoute qu'au sein de ce groupe de travail, on ne sait pas si les personnes parlent en leur nom ou au nom de leur établissement. M. le Président déplore la méthode employée par ce groupe de travail. Il souhaite que les demandes de transmission de documents soient adressées au Président.

En l'absence d'autres questions, M. le Président remercie les conseillers et lève la séance à 16h20

Etaient présents ou représentés :

Personnalités extérieures

Mme Lancelle
M. Blaise

Collège A

Mme Descargues-Grant
MM. Ali Mehmeti, Défossez, Ezzedine, et Ourak

Collège B

Mme Sforzin
MM. Bellalij, Bonduelle, Jenot et Li Crapi

Collège BIATOSS

M. Rutkowski

Collège des usagers

MM. Despalier et Richet

Membres de droit MM. Chabasse et Warret

Membres invités Mmes Adam, Decneut, Hannesse et Truffert
MM. Flamme, et Varago

Ont donné pouvoir M. Laurent à M. Rutkowski
M. Del Campo à M. Bellalij
M. Eloy à M. Despalier
M. Dheilly à M. Jenot
M. Di Pompéo à Mme Lancelle

Fait à Valenciennes, le 31 mai 2011

Le Président,



Professeur Mohamed OURAK